

# Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **E.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 727

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266157>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES** consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A.** 24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

le choix pour toutes les bourses  
**Vous trouvez**

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

**E. Preisig,** Horticulteur-fleuriste  
Rue de Villereuse Genève

**LAINES ET BAS DURUZ**  
CROIX - D'OR, 3  
Articles de bébés

**Fraisse & C<sup>ie</sup>**  
TEINTURIERS  
conseillent bien, exécutent au mieux  
Tous Travaux de Teinture et Nettoyage  
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35  
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37  
2, Rue Michell-du-Crest - Tél. 4.17.39  
Usine et Magasin 55, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Spécialité de chocolats suisses  
**Maison HOFFMANN & KOEBELI**  
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière)  
TÉL. 4.25.91 TÉL. 2.37.92

MERCERIE - BONNETERIE  
**M. MAGNIN**  
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

obligatoire l'assurance chômage et l'assurance contre les accidents de travail et récemment, la caisse de compensation pour mobilisés.

Hier on pensait volontiers que toute l'organisation sociale devait émaner de l'Etat, aujourd'hui, se manifeste la tendance vers la communauté professionnelle qui devrait être le point de départ des réformes. Maître Lescaze, pour sa part, croit que les initiatives les plus fécondes partiront des cellules vivantes de notre société : la famille, le métier, la commune.

### Aide et conseils aux futures mères

Cette œuvre qui vient d'accomplir sa 5ème année d'existence a tenu, le 5 février, son assemblée générale à la Salle Centrale (Genève). Le rapport de la présidente remercie les nombreux amis qui, par leurs dons ont conjuré le péril financier et renfloué la barque. En effet, les besoins augmentent et ce ne serait pas le moment d'interrompre une activité aussi utile : le nombre des mères dont s'occupe le bureau s'élève à 740 dont 132 cas nouveaux pour 1946. Ces 132 cas se répartissent entre 10 genevoises, 107 confédérées, 13 étrangères. Malheureusement la proportion des mères célibataires s'accroît (36 % contre 26 % en 1945).

Les membres du comité aussi bien que les responsables du bureau se dépendent pour orienter et aider ces jeunes mères dans l'embarras et pour développer en elles le sens de leurs responsabilités. La *layette éducative* qui enseigne à préparer le trousseau des bébés, qui fournit les berceaux roulants, collabore largement à ce travail. Non seulement des dames dévouées, mais encore les élèves de l'École ménagère s'associent pour réaliser le but commun : protéger le nouveau-né.

Mlle le Docteur R. Girod, vice-présidente de l'œuvre, présentait, après la partie administrative, le projet d'assurance maternité. Elle aurait voulu que ce fût l'occasion d'en discuter librement les diverses clauses, malheureusement le public ne saisit pas cette occasion qui lui était offerte et la discussion fut trop maigre.

# LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

## GENÈVE

Cornavin - Eaux-Vives  
Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserves : Fr. 195 millions

### Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Réuni à Berne, dimanche 2 mars, le Comité Central a voué toute son attention à la préparation des sections cantonales du début de juin prochain. Il a remercié la Section de Berne de son invitation.

C'est donc dans la ville fédérale qu'aura lieu cette année les assises de notre association. Le Comité pense pouvoir souhaiter la bienvenue à plusieurs nouvelles sections, entre autres à celles qui viennent de créer nos amies et Confédérées tessiennes. Il espère aussi pouvoir compter sur le concours d'orateurs de premier plan.

Les actions cantonales en cours, ainsi que notre propagande sur terrain fédéral, ont été longuement commentées et étudiées. La tournée de conférences organisées en Suisse romande à l'occasion du passage dans notre pays de Mme G. Poinsio-Chapuis, avocate et députée française, a rencontré tout particulièrement un très grand enthousiasme, à Sion et à Fribourg.

Le projet de loi concernant la nationalité de la femme mariée, la loi sur l'assurance-vieillesse ont également fait l'objet d'échanges de vues.

Signalons encore le prochain voyage de notre présidente centrale en Suède, à l'occasion d'une séance du Comité de l'Alliance Internationale des Femmes, l'prise de contact toujours vivifiante avec les femmes affranchies des autres pays d'Europe et d'ailleurs.

E. K.

### Un service d'assistantes familiales à Genève.

La Commission d'Etude composée de représentantes des sociétés soussignées a invité le public à une séance d'information sur le «S.O.S.» Service d'assistantes familiales, le mercredi 19 mars à la Salle Centrale.

Ces associations, convaincues de la nécessité d'assurer un moyen de «dépannage» aux familles ayant besoin d'une aide momentanée, se proposent d'organiser un service d'assistantes familiales tel qu'il en existe déjà dans plusieurs villes suisses, Zürich, Bâle, Aarau, ainsi qu'à l'étranger.

«Les assistantes familiales doivent être des femmes de toute confiance pouvant disposer d'une partie de leur temps pour assurer l'une ou l'autre des tâches qui se posent dans un ménage, soit le travail de maison proprement dit, la garde des enfants, journée ou soir, l'aide à des personnes âgées ou isolées, etc. Les assistantes familiales auraient un travail strictement délimité et rétribué selon le taux des salaires en vigueur. En principe elles ne seraient ni logées, ni nourries par la famille qui les occupe, ni rétribuées directement par celle-ci. Elles jouiraient ainsi d'une grande indépendance.

Le Bureau des assistantes familiales, organe privé sans but lucratif, se chargerait de mettre en rapport les maîtresses de maison et les assistantes familiales. Il assurerait le paiement des salaires versés par les maîtresses de maison à une caisse centrale. Un premier fonds de roulement du Bureau serait assuré par les cotisations des membres; le montant des cotisations sera fixé ultérieurement. La qualité de membre de l'association donnerait le droit d'avoir recours au service d'entraide sans payer de taxe d'inscription.

La Commission d'Etude pour la Création du «S.O.S.» Service d'Assistantes familiales:  
La Secrétaire : Mme Jeanne O. Karmin. La Présidente : Mme G. Werner.

Pro Familia : Président M. Charles Aubert  
Société Genevoise d'Utilité Publique : Président : M. le Docteur Ferrero.  
Amies de la Jeune Fille, Section de Genève : Présidente : Mme G. Sarasin.  
Centre d'Organisation Ménagère : Présidente : Mme Jean Morin.  
Union des Femmes : Présidente : Mme Chenevard.  
Lyceum-Club de Suisse : Présidente : Mme Marcelle Dunant.  
Commissions Féminines de la Société Coopérative de Consommation : Présidente : Mme Ribaux.  
Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses : Présidente : Mme B. Compin.  
Association Genevoise pour le Suffrage Féminin : Présidente : Mme Bondallaz.

### Aspects actuels de la réglementation de la prostitution

Au moment où l'on constate une recrudescence générale de la prostitution, la Fédération abolitionniste internationale convoque un grand

#### Congrès international

à Bruxelles (Belgique), du 6 au 9 septembre 1947. Chaque journée est consacré à un sujet

Samedi 6 : *La réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics.* Rapporteur : Mme Legrand-Falco, secrétaire générale de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée et la traite des femmes (Paris).

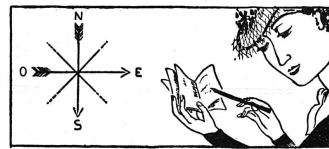
Dimanche 7 : *Le traitement obligatoire des maladies vénériennes.* Rapporteur : Dr Alison M. Hunter, M.B., Ch. B., F.R.C.O.G. (Glasgow).

Lundi 8 : *L'internement administratif des personnes dites «associées».* Rapporteur : Me Ag. Krafft, Dr en droit (Lausanne).

Mardi 9 : *Le rôle des hommes dans la prostitution.* Rapporteur : Dr René Biot, de l'Institut lyonnais d'endocrinologie et de psychologie.

M. A. Bouman, secrétaire de l'Oeuvre pour la morale et l'hygiène sexuelle aux Pays-Bas (Amsterdam).

Une conférence publique et une réception auront lieu aussi à l'occasion du congrès.



### Garnet de la Quinzaine

Samedi 22 mars :

LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : Assemblée de l'Association des Anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : *Impressions de Chine.*

Mardi 25 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine). *Politique étrangère et politique suisse* par M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève.

Demandez le

**Mouvement Féministe**

dans tous les kiosques

Rectification : Dans notre dernier numéro, s'est glissée une erreur au sujet de Mlle S. Piccard qui est, depuis 1943, professeur ordinaire de géométrie supérieure, topologie, etc., à l'Université de Neuchâtel.

### Le Tessin, séjour de printemps

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à Mme Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.

## CANTON DE VAUD

**Floriana** Institut pédagogique privé Pontaise 15 - LAUSANNE  
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27  
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères  
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.  
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

## LA MERCIÈRE VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE - LINGERIE  
J. DORMOND

**AGENCE DE LA HARPE S. A.**  
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38  
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Chez **Mme Marleine**  
MODES - VEVEY  
vous trouverez le coiffant personnel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.  
Mesures - Réparations - Transformations  
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port  
Mesmes BASSIN & JOËRN VEVEY

## LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL  
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne  
Menus soignés à prix modérés  
Chambres à louer au jour, et au mois

Pour tous vos **MEDICAMENTS**

**Pharmacie Golaz**  
La plus ancienne pharmacie de la région  
L. Dessemondet, Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles

**LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE**  
Avenue de Beaumont 48  
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE  
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

**Epicerie Fine et Spécialités**  
Maison JACCARD-ARDIN  
Simplon 33 Téléphone 5.22.41  
Produits diététiques

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

l'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES